



Compte Rendu du Conseil d'Administration du GPPP

Réunions du Samedi 14 mai, du jeudi 02 juin et du samedi 11 juin 2022

Présents : DALLEST Gilbert, IMANI Habibi, LAZENNEC Marc, MARTIN-LAVAL Olivier, MILLA Gérard, SANCHEZ Guy

Absent et excusé : MAZIER André, MILLA Gérard (abs 11/06/2022)

Point 1 – Répartition des fonctions et postes.

Conformément aux statuts et suite au vote de l'Assemblée Générale ayant désigné les membres du Conseil d'Administration il a été procédé à la nomination des élus aux fonctions suivantes :

Président DALLEST Gilbert (élu par l'Assemblée Générale)

Ont été désignés à l'unanimité des présents

Trésorier : MILLA Gérard :

Secrétaire : MARTIN-LAVAL Olivier

Commissaire de quai : MAZIER André

Commissaires de la panne QADRI : IMANI Habibi

Commissaires de la panne MARIE : SANCHEZ Guy

Vice-président : LAZENNEC Marc

Le bureau valide le principe de constitution de binômes entre le secrétaire et les membres du bureau afin de gérer certaines charges administratives. (Dossiers classements / tenue des fichiers et grilles / ordinateurs et gestion informatique – boîtes mails / relation Métropole)

Point 2 – Demandes de changements de place :

Ce sujet était porté à l'ODJ de l'Assemblée Générale suite à des questions de sociétaires, et un certain nombre de points y ont été exposés.

Le Conseil d'Administration a réceptionné d'autres demandes depuis l'Assemblée Générale et en a fait une analyse complète.

Afin de pouvoir donner une bonne suite aux diverses demandes, en regard des possibilités existantes et dans une logique ensemblière, le conseil d'administration a invité plusieurs sociétaires et après les avoir consultés a programmé les changements suivants :

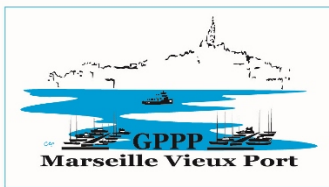
Demande de changement de place et permutations de bateaux.

- Navire **VALROMEY**. La demande de retour vers la place précédente sur la panne Marie est actuellement impossible. Après étude et recherche de possibilité, une solution alternative est proposée à Valromey d'échanger de place avec Selkirk. Le CA remercie Selkirk d'avoir proposé et accepté cette permutation.
- Navire **QUE TAL**. La demande de retour vers la place précédente sur la panne Marie est actuellement impossible. Une solution alternative est adoptée sur la panne Quadri.

Groupe des **P**êcheurs **P**rovençaux et **P**laisanciers

195, Quai du Port - 13002 Marseille

Téléphone : 04.91.90.06.68 - Mail : gppp130231@orange.fr



Compte Rendu du Conseil d'Administration du GPPP

Réunions du Samedi 14 mai, du jeudi 02 juin et du samedi 11 juin 2022

Décisions des changements de place.

Conformément aux statuts, le CA a voté à l'unanimité des présents les changements suivants de gille de mouillage :

Le navire **VALROMEY III** (place 227) permute avec le navire **SELKIRK** (Place 118)

Le navire **L'ESCAPADE** (place 410) permute avec le navire **BUNNY** (place 334)

Le navire **THALASSA** (place 106) permute avec le navire **PARADISIO** (place 426)

Le navire **FEEL** quitte le poste 430 pour rejoindre le poste 108 occupé par le navire **BLUE LAGON**

Le navire **BLUE LAGON** quitte le poste 108 pour rejoindre le poste 107 occupé par le navire **QUE TAL**

Le navire **QUE TAL** quitte le poste 107 pour rejoindre le poste 430.

Demande en cours :

- Navire **THE ONE**. Cette demande ne pouvant être traitée à ce stade, elle sera prise en compte prioritairement dès les prochaines ventes de navire en regard des dimensions des bateaux vendus comme le prévoit le règlement intérieur.

Le CA rappelle à l'ensemble des sociétaires les règles suivantes. Une permutation de navire ne peut être validée que pour les motifs suivants.

1/ Permutation possible avec le consentement des deux propriétaires sur des places d'une largeur et longueur équivalente.

2/ Suite à la vente d'un navire, une demande de permutation reste possible sur des places d'une largeur et longueur équivalente. La demande doit être faite par écrit auprès du CA (daté et signé).
Les demandes sont traitées par antériorité et par dimension.

Point 3 – Mise en service de la nouvelle aire de carénage :

- Un remerciement unanime du CA est fait à André MAZIER pour le travail de démarrage et la mise en service de l'aire.
- Les planifications de grutage restent à programmer selon les mêmes modalités qu'antérieurement avec pour rappel que les tirages à terre pour carénage se font pour une durée de 2 jours.

Point 4 – Communication GPPP :

- **Création de nouvelles boîtes mails pour le secrétaire GPPP / Trésorier / Président Compte pro chez Orange : les adresses vous seront communiquées après création.**
- Afin de faciliter la communication entre les sociétaires notamment à travers les outils informatiques, les sociétaires ayant des compétences (et un peu de temps) sont les bienvenus pour s'associer au bureau afin de développer des outils adaptés à notre club aux usages et attentes des sociétaires.

Groupe des **P**êcheurs **P**rovençaux et **P**laisanciers

195, Quai du Port - 13002 Marseille

Téléphone : 04.91.90.06.68 - Mail : gppp130231@orange.fr



Compte Rendu du Conseil d'Administration du GPPP

Réunions du Samedi 14 mai, du jeudi 02 juin et du samedi 11 juin 2022

Point 5 – Fête de l'été au club : Samedi 2 juillet 2022 au soir :

Comme chaque année nous vous proposons un temps convivial autour d'une Sardinade et buffet afin d'entamer la saison d'été. Pensez à réserver cette date. Toutes les bonnes volontés sont attendues pour rejoindre la commission animation. **Afin de favoriser une participation maximale, la fête est gratuite pour chaque sociétaire (cela inclut le conjoint, les enfants). Les sociétaires peuvent inviter des proches en s'acquittant de 20 Euros par personne invitée.**

Merci de vous inscrire rapidement avant le 24 juin. Par mail : gppp13@orange.fr

Ou bien auprès d'Olivier Martin- Laval 06-16-39-02-97 ou de Guy Sanchez 06-72-05-43-60

Point 6 – LOCAL / ménage / travaux :

- Les sociétaires ont fait le constat d'un local actuellement mal entretenu.
- Le Conseil d'Administration assurera dans un premier temps un nettoyage à intervalle régulier.
- Le CA tient aussi à souligner et remercier tout le travail accompli par Pierrot en ce domaine et pour les travaux.
- **Il est demandé à chacune et chacun d'entre nous d'être respectueux et de prendre soin de nos locaux, Salle commune, Douche et WC.**
Cela sera rappelé par affichage et par la mise à disposition de produits de nettoyage dans le local.
- Le CA proposera aux sociétaires disponibles et volontaires bénévoles de s'impliquer ponctuellement dans une commission travaux qui se mettra en place après l'été.

Point 7 – AFFICHAGE / Communication au sein du GPPP :

Il paraît nécessaire de rappeler quelques (bonnes) règles de civisme et de vie au club

Seront ainsi affichés des rappels concernant :

- 1- La propreté des locaux l'ensemble des sociétaires doivent tenir les lieux propres en les utilisant (même si le ménage est fait une fois par semaine par les membres du CA).**
- 2- Le bon usage collectif de la fontaine à eau, de l'évier à vaisselle, et de la machine à glaçons.**
- 3- Les bornes à eau et électricité sur les pontons conformément au règlement de port.**

Le club va mettre en place un site internet simple afin d'y afficher les informations, actualités principales du club.

Point 8 – Supports « GPPP »

Un sondage sera mis en place par mail afin de questionner les sociétaires sur l'impression (comme cela a été réalisé par le passé) de tee shirts/polo, de casquette et de pavillon avec le logo du GPPP.

Le Secrétaire :

Olivier MARTIN-LAVAL

Le Président :

Gilbert DALLEST

Groupe des **P**êcheurs **P**rovençaux et **P**laisanciers

195, Quai du Port - 13002 Marseille

Téléphone : 04.91.90.06.68 - Mail : gppp130231@orange.fr